

Frédéric Chauvaud

Vincent Milliot [dir.], *Les mémoires policiers (1750-1850). Écritures et pratiques policières, du siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 415 p. ISBN : 2-7535-0263-3. 22 euros.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Frédéric Chauvaud, « Vincent Milliot [dir.], *Les mémoires policiers (1750-1850). Écritures et pratiques policières, du siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 415 p. ISBN :

2-7535-0263-3. 22 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 34 | 2007, mis en ligne le 03 novembre

2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1412.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rh19.revues.org/index1412.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

alternative en tout point favorable au regard des conceptions punitives désormais dominantes. Disparue, la chaîne reste longtemps un souvenir fascinant et, comme le montre bien ce livre, un objet d'histoire fort instructif.

Gilles Malandain

Vincent MILLIOT [dir.], *Les mémoires policiers (1750-1850). Écritures et pratiques policières, du siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 415 p. ISBN : 2-7535-0263-3. 22 euros.

L'ouvrage collectif dirigé par Vincent Milliot, professeur d'histoire moderne à l'Université de Caen Basse-Normandie, s'inscrit dans le sillage d'un renouveau d'intérêt pour l'histoire de la police : dictionnaire, articles, ouvrages divers, à l'instar de ceux de John Merriman ou de Clive Emsley et Haia Shpayer-Makov³. Jusqu'à une date récente cependant, l'histoire de la police, du moins pour la période concernée, s'est surtout attachée à la description des grands rouages, à la présentation des organigrammes de l'institution ou encore à des portraits de quelques policiers « célèbres », comme ceux de Canler ou de Monsieur Claude, tous deux anciens chefs du service de Sûreté. On le sait, les approches relatives à l'écriture policière ne peuvent totalement se déprendre du *Traité de police* de De Lamare (1705). Son œuvre n'est certes pas celle d'un mémorialiste, mais d'un essayiste présentant son travail comme une sorte de manuel systématique. Ces aspects ont arrêté Michel Foucault qui en avait fait en quelque sorte le point de départ de la systématisation de la pratique administrative française. En effet, « la société et les hommes en tant qu'être sociaux, individus forts de tous leurs rapports sociaux : tel est désormais le véritable objet de la police »⁴. Pour le XIX^e siècle, Dominique Kalifa a livré une étude particulièrement fouillée sur les écrits des policiers, sans doute inaugurés par Vidocq (1828). Cernant l'émergence d'un genre, suivant son épanouissement, puis sa relative banalisation, s'interrogeant sur ce que prendre la plume veut dire et s'attardant sur la « gloire de l'enquêteur », il montre que s'ils n'ont au bout du compte rien de très spécifique, ils participent en revanche d'une entreprise de réhabilitation du métier de policier, acteurs de l'ombre et des pratiques inavouables, devenus héros des temps modernes⁵. Le parti pris de Vincent Milliot consiste à dire

3. John Merriman, *Police Stories. Building the French State, 1815-1851*, Oxford, Oxford University Press, 2006 (voir notre compte rendu dans la *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 33-2006/2) ; Clive Emsley et Haia Shpayer-Makov, [dir.], *Police Detectives in History, 1750-1950*, Londres, Ashgate, 2006.

4. Voir Michel Foucault, « The Political Technology of Individuals », dans Luther H. Martin, Huck Gutman et Patrick H. Hutton (ed.), *Technologies of the Self*, Amherst : University of Massachusetts Press, 1988.

5. Dominique Kalifa, « Les mémoires de policier au XIX^e siècle : l'émergence d'un genre? », dans *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 67-102.

qu'il n'existe pas, du moins en France, un seul modèle de police – le modèle parisien – mais des modèles provinciaux ouvrant la voie à une véritable étude comparative. De la sorte, il importe d'analyser la situation de la police en refusant le seul prisme parisien et les références à une unique « grille centralisatrice ». D'autant que les « mémoires » correspondent à plusieurs visées : tantôt il s'agit de réformer, surtout sous l'Ancien Régime, l'activité policière afin de retrouver une sorte d'âge d'or d'un ordre invariable, défiant les siècles, tantôt au contraire, il s'agit de se projeter dans l'avenir afin de proposer un idéal d'ordre non encore atteint. Aussi le livre proposé aujourd'hui, véritable entreprise collective, entend poser un certain nombre de questions majeures et suivre l'autonomisation de la police, sa spécialisation et sa professionnalisation, faire l'inventaire des types d'action, de leurs avatars. Les « mémoires » policiers ne sont toutefois pas des livres de souvenirs où l'auteur rassemblant des éléments que sa mémoire a conservés, ou que ses notes ont figés, se met en scène et restitue un fragment de l'histoire de la police, ce sont des textes variés et parfois hybrides qui entendent réformer la police. Par leur forme, leurs visées, leur diffusion, leur style aussi, ils constituent bien un genre mis au service d'une certaine manière de la « culture policière ». Parmi les auteurs du présent volume, nombreux sont ceux qui ont contribué depuis peu à renouveler les approches et les problématiques, notamment Quentin Deluermoz, Vincent Denis, Catherine Denys, Arnaud-Dominique Houte, Pierre Karila-Cohen, Patrice Peven, Xavier Rousseaux...

Intitulé *Les Mémoires policiers*, l'entreprise conduite par Vincent Milliot s'intéresse donc aux écritures et pratiques policières du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. Précédé par une solide mise en perspective des « mémoires » de police due à Vincent Milliot, qui reprend en partie sa présentation des « mémoires policiers » au XVIII^e siècle dans un livre collectif sur les sciences camérales⁶, l'ouvrage proposé, divisé en trois parties, chacune précédée d'une introduction ramassée et alerte, s'avère convaincant et stimulant. Les écrits policiers analysés ne sont ni des récits de vie, ni des autobiographies, mais bien des « textes en réseau » dont les visées sont nombreuses, puisqu'il s'agit de « multiplier ses instruments de contrôle et ses moyens de coercition », mais aussi de « justifier ses manières de faire », de « définir son rôle », et de « coordonner l'action de ses agents ». Bref ce sont des textes « d'actualité » qui constituent un véritable genre, sans doute inauguré par *Le Mémoire sur la police de Paris en 1770*, écrit par le commandant Lemaire et destiné à un public de spécialistes et sans avoir la volonté de rivaliser avec le succès du livre de De Lamare. Dans la première partie, on notera les apports de Clarisse Coulombe sur Joseph Vallet, lieutenant de police de Grenoble, de Pascal Brouillet sur le Devoir des officiers et cavaliers de maréchaussée,

6. Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paolo Napoli, Jakob Vogel [dir.], *Les sciences camérales : activités pratiques et dispositifs publics*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

reflet avant l'heure, de la professionnalisation des institutions policières, de Catherine Denys, qui porte l'éclairage sur la réforme lilloise de 1747-1748, de Stéphane Nivet qui scrute le mémoire du commissaire général de police de Lyon, remplacé en 1809, mais demeurant une des figures de la police napoléonienne, puisqu'il deviendra le Directeur de la police dans le gouvernement de Toscane.

La deuxième partie intitulée « Écrire pour réformer la police » s'ouvre par une contribution de Vincent Denis sur les trois mémoires rédigés par Pudeffer fils entre 1747 et 1749 à Bordeaux ; se poursuit par le débat sur la réforme de la police de Strasbourg à partir de seize mémoires rédigés entre 1782 et 1788 ; se prolonge par l'examen entrepris par Stéphane Perréon, de l'impossible réforme à Nantes ; et se referme par l'étude des *Essais historiques et critiques de la maréchaussée* de Cordier de Perney menée par Pascal Brouillet.

« Écrire pour régénérer ou refonder la police » constitue la troisième partie qui aborde le XIX^e siècle. Patrice Péveri procède à une relecture fine des *Principes généraux sur le service des compagnies à pied et à cheval de la garde de Paris*... tandis que Bernard Gainot et Vincent Denis traquent les conceptions du maintien de l'ordre chez Sieyès à partir d'un manuscrit inédit (*Règles de conduite pour les gendarmes en fonction...*) de février 1791, et que Bernard Gainot et Franck Vandeweghe s'intéressent au projet d'organisation ou de recomposition de la gendarmerie coloniale à Saint-Domingue. Pierre Karila-Cohen, Quentin Deluermoz, Arnaud-Dominique Houte abordent chacun le premier XIX^e siècle et portent l'analyse sur la crise de la police en 1814, respectivement à partir d'un texte de Jacques Peuchet, véritable polygraphe, sur les interrogations des années « trente », à partir du *Guide des sergents de ville* de l'officier de paix Barlet et de la crise de la gendarmerie au mitan du siècle, et enfin à partir des trente-deux pages de *Réflexions sur l'organisation de la gendarmerie* du lieutenant Charles-Auguste Godey de Mondésert. Au XIX^e siècle, celui qui prend la plume apparaît tour à tour désenchanté, expert, visionnaire, assembleur, carriériste, nostalgique, missionnaire, simple témoin... Le volume se referme par une contribution riche et informée, en forme de bilan, de Xavier Rousseaux qui pose notamment la question du policier français « miroir et repoussoir » et celle du temps de l'action, se demandant au final s'il a existé une internationale des écrits policiers.

Au total, il s'agit donc d'un ouvrage important qui saisit les continuités et les ruptures, s'intéresse bien sûr à la professionnalisation d'un corps, pose les jalons d'une réflexion d'ensemble sur la construction de l'État et sur l'affirmation identitaire de policiers en quête de reconnaissance, soucieux aussi de légitimer une action policière mise au service d'un grand dessein. Débordant la césure de la Révolution française, en amont et en aval, le projet conduit par Vincent Milliot présente quelques-unes des recherches les plus actuelles à la fois sur la police et sur l'écriture des acteurs institutionnels de l'État, il comble aussi un des manques de l'*Histoire et dictionnaire de la police*,

*du moyen-âge à nos jours*⁷. Précisons encore, qu'aux trois cents pages de textes d'un volume très homogène, construit comme un véritable livre, s'ajoutent des annexes, une centaine de pages offrant aux lecteurs des exemples de « mémoires » policiers.

Frédéric Chauvaud

Antonin COHEN, Bernard LACROIX, Philippe RIUTORD [dir.], ***Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique, XVIII^e-XX^e siècle***, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, 507 p. ISBN : 2-12-055150-5. 42 euros.

Issu d'une journée d'études organisée par le Groupe d'analyse politique de l'université Paris-X Nanterre intitulée « Qu'est-ce que l'analyse sociologique de la politique? Méthodes, objets et controverses », ce volume propose à l'historien deux modalités de lecture distinctes. Le lecteur pressé se contentera des communications dont l'objet concerne explicitement le XIX^e siècle, le lecteur plus curieux appréhendera dans sa globalité cet état des lieux de la sociologie politique.

Il n'est sans doute pas sans intérêt pour l'historien de comprendre pourquoi et comment certains chercheurs en science politique inscrivent désormais leurs travaux dans une perspective historique. Ces rencontres entre deux disciplines, dont la *Société d'histoire de la Révolution de 1848* est un des lieux privilégiés, ne sont compréhensibles que si l'on prend en compte la convergence épistémologique dont une troisième discipline, la sociologie, est le vecteur. D'où l'intérêt de l'étude proposée par Bernard Lacroix sur « l'importation de la référence sociologique » en science politique. Cette esquisse d'une histoire sociale de la science politique nous montre comment des entreprises intellectuelles hétérogènes ont pu, dans le contexte académique d'expansion et de renouvellement des années 1970, faire valoir la sociologie comme programme de recherche au sein d'une discipline à peine émancipée de la tutelle du droit public. Mais, nous avertit l'auteur, il ne faudrait pas se focaliser sur la référence elle-même, et sur les quelques auteurs ou notions qui s'y rapportent, la sociologie politique ne vaut que par le programme de recherche qu'elle est en mesure d'initier. Ce programme est en premier lieu un appel à ouvrir la « boîte noire de l'État » à partir d'enquêtes inscrivant les réalisations et le personnel d'État dans des configurations précises et définies relationnellement. De cette manière, nous dit Bernard Lacroix, « l'État peut se concevoir d'une façon beaucoup plus réaliste que ne le laisse imaginer l'une ou l'autre des idées abstraites qui justifie son existence : comme un concours de groupes

7. Michel Audoin, Arnaud Teyssier, Jean Tulard, *Histoire et dictionnaire de la police, du moyen-âge à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 2005.